



L'Ecole de Jazz et de Musique Actuelle met au concours des postes de professeur de

- **Chant** (20-40% selon inscriptions)
- **Guitare** (30-50% selon inscriptions)
- **Piano** (20-40% selon inscriptions)

dans les domaines Jazz et musiques actuelles

Conditions :

- Bachelor en instrument ou équivalence
- Master en pédagogie ou équivalence
- 5 ans d'expérience d'enseignement souhaités
- expérience scénique requise
- maîtrise des techniques d'improvisation jazz
- bonnes connaissances des musiques actuelles

Entrée en fonction : Septembre 2019

Les taux d'occupation sont liés aux inscriptions reçues.

Lettre de motivation avec CV et certificats sont à adresser à

EJMA - M. Julien Feltn, Directeur - Case postale 5972 - 1002

Lausanne ou par e-mail à info@ejma.ch avant le 15 février 2019.